

Lab Metal pour temperature élevée

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 12/04/2015

Page 1 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: **Lab Metal pour temperature élevée**

Code(s) du produit : Lab Metal

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Produit de ragréage des métaux
Type d'utilisation: Usage professionnel seulement
Restrictions d'emploi recommandées: Aucun à notre connaissance.

Famille chimique : Mélange

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:

Dampney Company, Inc.
85 Paris Street
Everett, Massachusetts, U.S.A.
02149
Email: sales@dampney.com
No. de téléphone du fournisseur

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:

Consulter le fournisseur.

: (617) 389-2805

No. de téléphone en cas d'urgence

: Chemtrec 1-800-424-9300 (aux États-Unis); Chemtrec 703-527-3887 (extérieur des É.-U.).

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Pâte grise. Odeur de solvant.

Dangers les plus importants: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

Classification:

Liquides inflammables - Catégorie 2

Irritation cutanée - Catégorie 2

Lésions oculaires graves/irritation - Catégorie 2A

Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2

Cancérogène - Catégorie 2

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (effets narcotiques)

Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (respiratoire)

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - Catégorie 2 (CNS)

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger





Lab Metal pour temperature élevée

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 12/04/2015

Page 2 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Mot indicateur

DANGER!

Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Susceptible de nuire au fœtus.
Susceptible de provoquer le cancer.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Peut irriter les voies respiratoires.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Tenir éloigné de la chaleur, des flammes nues et des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
Conserver le récipient bien fermé.
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.
EN CAS D'INHALATION: Déplacer la victime à l'air frais et garder en position confortable pour respirer.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
En cas d'incendie: Utiliser eau pulvérisée, poudre chimique, CO2 ou mousse d'alcool pour l'extinction.

Garder sous clef.
Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder les contenants bien fermés.
Tenir au frais.

Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Autres dangers

Aucune classe de danger définie par OSHA.
Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification:
La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Précautions pour la protection de l'environnement: Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange

Lab Metal pour temperature élevée

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 12/04/2015

Page 3 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration (% en poids)</u>
Aluminium (poudre)	Alumina	7429-90-5	40.0 - 50.0
Méthyl éthyl cétone	butanone méthylacétone	78-93-3	1.0 - 5.0
Toluène	Méthylbenzène Phénylméthane	108-88-3	1.0 - 5.0
Poussières de zinc	Zinc élémentaire	7440-66-6	5.0 - 10.0
xylène	Diméthylbenzène Méthyltoluène Xylol	1330-20-7	5.0 - 10.0
éthylbenzène	éthylbenzène Phényléthane	100-41-4	1.0 - 3.0

Les concentrations exactes des produits chimiques inscrits ci-dessus sont retenus comme étant un secret de fabrication comme autorisé par 29CFR1910.1200.

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- Ingestion* : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration.
- Inhalation* : EN CAS D'INHALATION: Déplacer la victime à l'air frais et garder en position confortable pour respirer. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Contact avec la peau* : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau tout en retirant les vêtements contaminés. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Contact avec les yeux* : En cas de contact oculaire, rincer sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Provoque une irritation cutanée. Rougeurs, englure, démangeaisons et assèchement. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer une toux et des difficultés respiratoires. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Peut causer le mal de tête, la nausée, le vertige et les autres symptômes de dépression du système nerveux central. Provoque une sévère irritation des yeux. Symptômes peuvent inclure rougeurs, douleur, larmoiement et conjonctivite. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut causer des dommages au système nerveux central par une exposition prolongée ou répétée par inhalation. Susceptible de provoquer le cancer.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Traiter de façon symptomatique. Ce produit est un déprimeur du SNC.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

- : Dioxyde de carbone (CO₂); Produit sec; Mousse résistant à l'alcool; brouillard d'eau .

Agents extincteurs inappropriés

- : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité



Lab Metal pour temperature élevée

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 12/04/2015

Page 4 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- : Liquide et vapeurs très inflammables Les vapeurs risquent de s'enflammer par explosion. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Décharges électrostatiques, chocs, friction et chaleur peuvent enflammer la matière chimique exposée.

Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

- : Liquides inflammables - Catégorie 2

Produits de combustion dangereux

- : Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et autres composants organiques non identifiés.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

- : Ne pas respirer les fumées ou les vapeurs. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir les récipients exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlevez-le, s'il n'y a aucun risque pour le faire. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Aménager un barrage pour contrôler l'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Si nécessaire, endiguer bien en avant du déversement afin d'éviter que l'eau d'écoulement ne s'infilte dans les drains, les égouts, tout autre cours d'eau naturel ou les sources d'eau potable.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- : Ventiler la zone. Enlever toute source d'ignition. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Utiliser uniquement des outils et de l'équipement antiétincelants durant le processus de nettoyage. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Contacter les autorités locales compétentes. Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées.

Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

- : En cas d'accident durant le transport, communiquez avec CHEMTREC au 1-800-424-9300 ou International au 1-703-527-3887. (RQ) Quantité reportable EPA/CERCLA: xylène (100 lbs / 45,4 kg); éthylbenzène / Toluène; Zinc (1000 lbs / 454 kg); Méthyl éthyl cétone (5000 lbs / 2270 kg)

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Lab Metal pour temperature élevée

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 12/04/2015

Page 5 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

: Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Laver soigneusement après manipulation. Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Lors de la manipulation, mettre à la terre tous les équipements.

Conditions d'un stockage sûr

: Conserver le récipient bien fermé. Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Garder sous clef. Tenir au frais. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Défense de fumer. Les conteneurs vides peuvent contenir des résidus dangereux.

Substances incompatibles : Agents oxydants forts, acides et bases.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Aluminium (poudre)	1 mg/m ³ (respirable)	P/D	15 mg/m ³ (poussière totale); 5 mg/m ³ (respirable)	P/D
Méthyl éthyl cétone	200 ppm	300 ppm	200 ppm (590 mg/m ³)	P/D
Toluène	20 ppm	P/D	200 ppm	300 ppm (Plafond)
Poussières de zinc	P/D	P/D	P/D	P/D
xylène	100 ppm	150 ppm	100 ppm (435 mg/m ³)	P/D
éthylbenzène	20 ppm	P/D	100 ppm (435 mg/m ³)	P/D

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Protection respiratoire

: Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition permises ou si elles sont inconnues, utiliser un respirateur homologué NIOSH. Choisir les appareils respiratoires selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.



Lab Metal pour temperature élevée

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 12/04/2015

Page 6 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

- Protection de la peau** : Porter des gants/des vêtements de protection. Utiliser des vêtements résistants comme une combinaison, un tablier et des bottes, s'il y a risque d'exposition au produit afin d'éviter tout contact. Advice should be sought from glove suppliers.
- Protection des yeux/du visage** : Porter des lunettes anti-éclaboussures.
- Autre équipement de protection** : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.
- Considérations générales d'hygiène** : Ne pas respirer le brouillard ou les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Laver soigneusement après manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas apporter les vêtements contaminés à la maison. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Apparence** : Pâte grise.
- Odeur** : Odeur de solvant.
- Seuil olfactif** : Pas disponible.
- pH** : Pas d'information disponible.
- Point de fusion/point de congélation** : Pas disponible.
- Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition** : 110 - 137.22°C (230-279°F)
- Point d'éclair** : 7.2-26.6°C (45-80°F)
- Point d'éclair, méthode** : Coupelle fermée
- Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)** : 0.195 times faster
- inflammabilité (solide, gaz)** : Non applicable.
- Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)** : Pas disponible.
- Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)** : Pas disponible.
- Propriétés comburantes** : Aucun à notre connaissance.
- Propriétés explosives** : Non-explosif
- Tension de vapeur** : Pas disponible.
- Densité de vapeur** : > 1
- Densité relative / Poids spécifique** : 1.85472
- Solubilité dans l'eau** : S/O
- Autres solubilité(s)** : S/O
- Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile** : Pas disponible.
- Température d'auto-inflammation** : Pas disponible.
- Température de décomposition** : Pas d'information disponible.
- Viscosité** : 2500 cSt at 40°C



Lab Metal pour temperature élevée

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 12/04/2015

Page 7 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Matières volatiles (% en poids)

: 10.95%

Composés organiques volatils (COV)

: 1.82 lbs/gal

Pression absolue du récipient

: Non applicable.

Distance de projection de la flamme

: Non applicable.

Autres observations physiques/chimiques

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : N'est normalement pas réactif.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter : Flamme nue, étincelles, chaleur élevée, ensoleillement direct et la proximité avec des substances incompatibles. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.

Matériaux incompatibles : Matières incompatibles (voir Section 7).

Produits de décomposition dangereux

: Voir Section 5 (Mesures de lutte contre l'incendie).

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Voies d'entrée - inhalation : OUI

Voies d'entrée - peau et yeux : OUI

Voies d'entrée - ingestion : OUI

Voies d'exposition - absorption cutanée

: OUI

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

: Peut irriter le système respiratoire. Les symptômes peuvent inclure la gorge endolorie, le nez courant et la brièveté du souffle. Peut causer le mal de tête, la nausée, le vertige et les autres symptômes de dépression du système nerveux central.

Signes et symptômes - ingestion

: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Signes et symptômes - peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, l'œdème, l'assèchement et le craquèlement de la peau.

Signes et symptômes - yeux : Provoque une sévère irritation des yeux. Symptômes peuvent inclure rougeurs, douleur, larmolement et conjonctivite.

Risque d'effets chroniques sur la santé

: Une exposition continue peut causer des effets néfastes sur le système nerveux central.

Mutagénicité

: N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

Lab Metal pour temperature élevée

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 12/04/2015

Page 8 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cancérogénicité : Cette matière n'est pas classifiée comme étant dangereuse selon la réglementation U.S. OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012) et le règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015). Classification: Cancérogénicité - Catégorie 2 Susceptible de provoquer le cancer. Contient de l'éthylbenzène. L'éthylbenzène est classé comme cancérogène (Group 2B) par IARC et (Category A3) par ACGIH.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

: Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015). Classification: Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2 Susceptible de nuire au fœtus. Contient du toluène. Le toluène peut causer des effets fetotoxiques à des dose qui ne sont pas toxiques pour la mère, selon des données animales.

Sensibilisation à la matière : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

Effets spécifiques sur organes cibles

: Cette matière est considérée dangereuses en vertu des règlements de l'OSHA (29CFR 1910.1200) (Hazcom 2012). Classification: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 3. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité pour certains organes cibles (STOT), expositions répétées - Catégorie 2
Peut causer des dommages au système nerveux central par une exposition prolongée ou répétée par inhalation.

Maladies aggravées par une surexposition

: L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existantes.

Substances synergiques : Pas d'information disponible.

Données toxicologiques : Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, seulement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë. Voir les données toxicologiques de cette substance ci-dessous.

Nom chimique	CL50(4hr) inh, rat	DL50	
		(Oral, rat)	(cutané, lapin)
Aluminium (poudre)	> 2.3 mg/L (poussières) (Aucune mortalité)	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)	P/D
Méthyl éthyl cétone	11 300 ppm (33.3 mg/L (vapeur)	2740 mg/kg	6480 mg/kg
Toluène	7585 ppm (28.1 mg/L) (vapeur)	5580 mg/kg	12 125 mg/kg
Poussières de zinc	> 5.4 mg/L (poussières) (Aucune mortalité)	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)	p/d
xylène	6350 ppm (27.6 mg/L) (vapeurs)	3253 mg/kg	12 180 mg/kg
éthylbenzène	4000 ppm (17.4 mg/L) (vapeur)	3500 mg/kg	15 380 mg/kg

Autres dangers toxicologiques importants

: Aucun rapporté par le fabricant.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Voir les données d'écotoxicité pour chacun des ingrédients

Lab Metal pour temperature élevée

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 12/04/2015

Page 9 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Aluminium (poudre)	7429-90-5	P/D	P/D	Aucun(e).
Méthyl éthyl cétone	78-93-3	2993 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Toluène	108-88-3	5.4 mg/L (saumon rose)	1.4 - 4.0 mg/L	Aucun(e).
Poussières de zinc	7440-66-6	P/D	P/D	Aucun(e).
xylène	1330-20-7	8.2 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
éthylbenzène	100-41-4	4.2 mg/L (truite arc-en-ciel)	1.13 mg/L/30 days	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Aluminium (poudre)	7429-90-5	P/D	P/D	Aucun(e).
Méthyl éthyl cétone	78-93-3	308 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Toluène	108-88-3	3.78 mg/L Ceriodaphnia (puce d'eau)	0.53 - 1 mg/L	Aucun(e).
Poussières de zinc	7440-66-6	0.07 mg/L (daphnie magna)	0.12 mg/L/29 jours	10
xylène	1330-20-7	3.2 - 9.56 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
éthylbenzène	100-41-4	1.81 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Aluminium (poudre)	7429-90-5	P/D	P/D	Aucun(e).
Méthyl éthyl cétone	78-93-3	1972 mg/L/72hr (algues vertes)	1240 mg/L/96hr	Aucun(e).
Toluène	108-88-3	P/D	10 mg/L/72hr (algues vertes)	Aucun(e).
Poussières de zinc	7440-66-6	0.15 mg/L/72hr (algues vertes)	0.05 mg/L/72hr	1
xylène	1330-20-7	3.2 - 4.9 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
éthylbenzène	100-41-4	3.6 mg/L/96hr (algues vertes)	3.4 mg/L/96hr	Aucun(e).

Persistance et dégradabilité

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Potentiel de bioaccumulation

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Lab Metal pour temperature élevée

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 12/04/2015

Page 10 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Aluminium (poudre) (CAS 7429-90-5)	S/O	S/O
Méthyl éthyl cétone (CAS 78-93-3)	0.29	3
Toluène (CAS 108-88-3)	2.73	90
Poussières de zinc (CAS 7440-66-6)	S/O	S/O
xylène (CAS 1330-20-7)	3.12 - 3.2	0.6 - 15
éthylbenzène (CAS 100-41-4)	3.15	15 species: fish

Mobilité dans le sol : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Aucun à notre connaissance.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.



Méthodes d'élimination

: Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)

: Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux Etats-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination. Pour disposer des déchets ou des matières inutilisées, vérifier avec les agences environnementales tant au niveau fédéral que local.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Les États-Unis (DOT)	UN1263	Paint	3	II	
Les États-Unis (DOT) Informations supplémentaires	La disposition particulière 149 permet d'expédier ce produit en Quantité limitée. L'emballage intérieur ne doit pas excéder 5 litres (1,3 gallons) dans un emballage extérieur ayant une masse brute de 30 kg.				
Canada (TMD)	UN1263	PAINT	3	II	



Lab Metal pour temperature élevée

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 12/04/2015

Page 11 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Canada (TMD) Informations supplémentaires	Peut être expédié comme Quantité Limitée lorsque transporté dans des contenants de moins de 5,0 Litres; dans des emballages n'excédant pas une masse brute de 30 kg.				
IMDG	UN1263	Paint	3	II	
IMDG Informations supplémentaires	Peut être expédié comme Quantité Limitée lorsque transporté dans des contenants de moins de 5,0 Litres; dans des emballages n'excédant pas une masse brute de 30 kg.				
ICAO/IATA	UN1263	Paint	3	II	
ICAO/IATA Informations supplémentaires	Consulter les consignes d'emballage pertinentes avant d'expédier cette matière.				

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- : Des conseils de prudence adéquats doivent accompagner l'emballage.

Dangers pour l'environnement

- : Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- : Ces informations ne sont pas disponibles.

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignement fédéral É.-U :

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	TSCA Inventory	CERCLA Reportable Quantity(RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	
					Toxic chimique	concentration de minimis
Aluminium (poudre)	7429-90-5	Oui	Aucun(e).	Aucun.	Oui	No
Méthyl éthyl cétone	78-93-3	Oui	5000 lb/ 2270 kg	Aucun.	Non	No
Toluène	108-88-3	Oui	1000 lb/ 454 kg	Aucun.	Oui	No
Poussières de zinc	7440-66-6	oui	1000 lbs / 454 kg	Aucun.	oui	1%
xylène	1330-20-7	Oui	100 lb/ 45.4 kg	Aucun.	Oui	No
éthylbenzène	100-41-4	Oui	1000 lb/ 454 kg	Aucun.	Oui	Yes

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Risque d'incendie; Danger immédiat (aigu) pour la santé; Danger chronique pour la santé. Selon SARA Sections 311 et 312 , EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous » et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

Lois É.-U. "State Right to Know":



Lab Metal pour temperature élevée

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 12/04/2015

Page 12 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>California Proposition 65</u>		<u>Liste d'état "Right to Know"</u>					
		<u>Inscrit</u>	<u>Type de toxicité</u>	<u>CA</u>	<u>MA</u>	<u>MN</u>	<u>NJ</u>	<u>PA</u>	<u>RI</u>
Aluminium (poudre)	7429-90-5	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Méthyl éthyl cétone	78-93-3	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Toluène	108-88-3	Non	Développementale	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Poussières de zinc	7440-66-6	Non	S/O	oui	oui	NI	oui	oui	oui
xylène	1330-20-7	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
éthylbenzène	100-41-4	Oui	Cancer	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Canadian Information:

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): . Tous les ingrédients sont présents sur la liste DSL.

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>European EINECs</u>	<u>Australia AICS</u>	<u>Philippines PICCS</u>	<u>Japan ENCS</u>	<u>Korea KECI/KECL</u>	<u>China IECSC</u>	<u>NewZealand IOC</u>
Aluminium (poudre)	7429-90-5	231-072-3	Present	Présent	N'est pas listée	KE-00881	Present	HSR001263 (coated, PGII); HSNO Approval: HSR001471, HSR001473 (coated, PGIII); HSNO Approval: HSR001474 (pyrophoric); HSNO Approval: HSR001472 (uncoated, PGII)
Méthyl éthyl cétone	78-93-3	201-159-0	Present	Présent	(2)-542	KE-24094	Present	HSR001190
Toluène	108-88-3	203-625-9	Present	Présent	(3)-2	KE-33936	Present	HSR001227
Poussières de zinc	7440-66-6	231-175-3	Present	Présent	N'est pas listée	KE-35518	Present	HSR001478, HSR001477, HSR001301, HSR001475, HSR001476
xylène	1330-20-7	215-535-7	Present	Présent	(3)-60; (3)-3	KE-35427	Present	HSR000983
éthylbenzène	100-41-4	202-849-4	Present	Présent	(3)-60; (3)-28	KE-13532	Present	HSR001151

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- AICS: inventaire australien des Substances Chimiques
- ETA: Estimation de la toxicité aiguë
- CA: California



Lab Metal pour temperature élevée

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 12/04/2015

Page 13 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CAS: Chemical Abstract Services
CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
CFR: Code of Federal Regulations
ACNOR: Association canadienne de normalisation
DOT: Department of Transportation
ECHA : European Chemicals Agency
ECOTOX: Base de données pour l'écotoxicologie EPA -É.-U.
EINECS: Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
CEN : existantes et les nouvelles substances chimiques
EPA: Environmental Protection Agency
HSDB: Hazardous Substances Data Bank
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
IBC: Conteneur pour vrac
IECSC : l'inventaire des substances chimiques existantes
IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
La COI : inventaire de produits chimiques
IUCLID : Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées
KECI Coréen : substances chimiques existantes Inventaire
KECL Coréen : produits chimiques existants Liste
CL: Concentration létale
DL: Dose létale
MA: Massachusetts
MN: Minnesota
S/O: Sans objet
P/D: Pas disponible
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NJ: New Jersey
NOEC: Concentration sans effet observé
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PA: Pennsylvania
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
PICCS: Philippine inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
RCRA: Resource Conservation and Recovery Act
RI: Rhode Island
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act
FDS: Fiche de données de sécurité / Material Safety Data Sheet
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
TSCA: Toxic Substance Control Act
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

1. ACGIH, valeurs limites d'exposition pour les substances chimiques et agents physiques et indices d'exposition biologiques pour 2015.
2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2015.
3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, Base de données CCIInfoWeb, 2015 (Chempendium, HSDB etand RTECs).
4. Fiches signalétiques du fabricant.
5. Liste des listes US EPA Title III - version 2015.
6. California Proposition 65 List - version 2015.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 12/04/2015

Autres considérations spéciales pour une manipulation



Dampney Company, Inc.
85 Paris Street
Everett, Massachusetts, U.S.A.02149
Email: sales@dampney.com
Telephone: (617) 389-2805

Lab Metal pour temperature élevée

Date de préparation de la FS (mm/jj/aaaa): 12/04/2015

Page 14 de 14

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

: Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

<p>Préparée pour: Dampney Company, Inc. 85 Paris Street Everett MA 02149 U.S.A Téléphone: (617) 389-2805 Adresser toutes les requêtes à: Dampney Company, Inc.</p>	
<p>Préparée par: ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc en utilisant l'information fournie par Dampney Company, Inc. et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Dampney Company, Inc. n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc et Dampney Company, Inc.

FIN DU DOCUMENT